

RAPPORT DE CAMPAGNE D'UN CANDIDAT À
L'ÉLECTION 2018 AU POSTE D'ADMINISTRATEUR DU QUÉBEC

Formulaire I



art. 62 et ss. des procédures d'élection pour les élections 2018 du Barreau du Québec

État des contributions reçues

No	Nom du donateur			Adresse						Date reçue année/mois/jour	Monétaire (A)	Non monétaire* (B)	Total par donateur
	Nom de famille	Prénom	Init.	N° de rue	Rue	App.	Ville	Prov./ Terr.	Code postal				
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													
14													
15													
16													
17													
18													
19													
20													
Sous-total \$													
Grand total de toutes les contributions (A + B) \$													

***Notes:**

- Une contribution non monétaire doit être inscrite selon une estimation de sa juste valeur marchande.
- Si l'espace au présent Formulaire est insuffisant pour y inscrire les informations concernant une contribution, prière de fournir tous les détails sur un document annexé en référant au numéro de la contribution.
- Prière d'annexer copies des pièces justificatives en y indiquant le numéro de contribution correspondant.

CANDIDAT	
Nom	Prénom
HÉTU	Louis-Faust

État des dépenses électorales

No	Date reçue année/mois/jour	Fournisseur	Adresse						Déboursés de bureau	Publicité	Transport	Services professionnels	Autres dépenses		Total par fournisseur
			N° de rue	Rue	App.	Ville	Prov./ Terr.	Code postal					Montant	Description	
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															
16															
17															
18															
19															
20															
Sous-total \$															
Grand total de toutes les contributions (A + B) \$															

Notes:

- Article 62 des Procédures d'élections 2018 du Barreau du Québec:

Selon les procédures d'élection, constitue une dépense électorale pour le poste d'administrateur, le coût de tout bien ou service utilisé pendant la période électorale pour :

- a. favoriser ou défavoriser, directement ou indirectement, l'élection d'un candidat au poste d'administrateur;
- b. diffuser ou combattre le programme ou une partie du programme d'un candidat au poste d'administrateur;
- c. approuver ou désapprouver les mesures préconisées ou combattues par un candidat au poste d'administrateur;
- d. approuver ou désapprouver des actes accomplis ou proposés par un candidat au poste d'administrateur.

- Si l'espace au présent Formulaire est insuffisant pour y inscrire les informations concernant une dépense électorale, prière de fournir tous les détails sur un document annexé en référant au numéro de la dépense électorale.

- Prière d'annexer copies des pièces justificatives en y indiquant le numéro de dépense électorale correspondant.

CANDIDAT	
Nom	Prénom
HÉTU	Louis-Paul

